

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	
L'an deux mil vingt, le 10 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, exceptionnellement à la salle du football, en raison de la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus COVID -19, sous la présidence de Monsieur Jean-Eudes GAUBERT, maire	<b>Nombre de conseillers</b>
<u>Étaient présents</u> : MM BELLANGER Élise, GONNIER Aurélie, PATERNE Marion, GOGUET Mickaël, GUIOUILIER Anaïs, DELANOË Jean-Claude, DUTERTRE Hélène, DESILLE Kévin, GAUBERT Jean-Eudes, BELLANGER Gabriel, GUILLOT Philippe	<i>En exercice</i> → 14
<u>Étaient absents excusés</u> : JULLIOT Paul-Emmanuel, AUBIER Alexandra, BINAUD Fabrice	<i>Présents</i> → 11
<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Aurélie GONNIER	<i>Votants</i> → 11
	<i>quorum</i> → 8

### **Tableau du conseil municipal : modification suite à démission de M. Valentin VÉRON**

M. le Maire informe le conseil municipal de la démission de Valentin VÉRON, en raison de son départ de la commune. La démission devient effective au 9 septembre 2020.

### **Communauté de Communes Pays de Craon : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein de la CLECT**

Suite au conseil communautaire du 16 juillet 2020, les communes sont appelées à désigner 1 élu titulaire et 1 élu suppléant afin de composer la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) de la Communauté de communes du Pays de Craon :

Sont désignés : - délégué titulaire : Philippe GUILLOT - délégué suppléant : Kévin DÉSILLE

### **LISTES ÉLECTORALES : élus à la commission de contrôle**

Lors de la réunion de conseil municipal du 11 juin 2020, **M. Gabriel BELLANGER a été désigné** membre titulaire de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales.

M. Jean-Claude DELANOË est désigné élu suppléant au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

### **Prévention en matière d'hygiène et de sécurité du personnel : élu référent**

Monsieur Mickaël GOGUET est désigné élu référent pour la prévention en matière d'hygiène et de sécurité du personnel. Monsieur Fabrice BINAUD le secondera dans cette mission.

### **Travaux d'aménagement et de restructuration voirie rues des Boulais et Soleil levant : lancement de la consultation des entreprises - Marché à procédure adaptée**

Dans la continuité des travaux de sécurisation du bourg rues de la Boissière et Soleil Levant (en partie), le conseil municipal a décidé de programmer en 2020 des travaux d'aménagement et de restructuration des rues Soleil levant et des Boulais.

Un dossier de consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement selon la procédure adaptée sera adressé aux entreprises suivantes : Groupe PIGEON à Renazé – JUGÉ CHAZÉ à Craon et TRAM TP à Cossé le Vivien.

**Aménagement et restructuration de la rue des Boulais et Soleil Levant : demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du produit des amendes**

Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental de la Mayenne au titre du produit des amendes (enveloppe complémentaire).

**Hangar municipal route de la Boissière : convention d'occupation précaire**

Le conseil municipal

- **décide** de louer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, le bâtiment communal d'une surface de 116 M<sup>2</sup>, cadastré ZS n°87, situé sur la route de la Boissière sous forme de convention d'occupation précaire à Monsieur Damien TRAVAILLÉ, domicilié à BOUCHAMPS LES CRAON au lieu-dit « Granville »
- **fixe** le loyer à 50 euros par mois

**SÉCURISATION DU BOURG : instauration de priorité à droite**

Monsieur Mickaël GOGUET, président de la commission voirie, rappelle que depuis octobre 2019, la suppression provisoire du « STOP » rue Haute-Savoie a prouvé son efficacité dans la baisse de la vitesse des véhicules.

Dans la continuité de la sécurisation du bourg et sur proposition de la commission voirie, réunie le 4 septembre 2020, il peut être envisagé de supprimer, définitivement, quatre « STOP » et d'instaurer des priorités à droite :

- rue Haute-Savoie
- rue Soleil levant (carrefours de la rue de la Boissière et rue Flandres Dunkerque)
- rue du lotissement de la Grotte (carrefour rue Flandres Dunkerque)

Entendu ce qui précède, le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve la proposition de la commission « voirie »
- invite Monsieur le Maire à prendre un arrêté de circulation instituant une priorité à droite avec suppression de « STOP » sur l'ensemble des rues indiquées ci-dessus.

**RÉFÉRENTS COMMUNAUX auprès de la Communauté de Communes du Pays de Craon**

**DCM 2020-09-09**

Le conseil municipal **DÉSIGNE** les référents communaux, comme suit :

Santé	Alexandra AUBIER
Voirie	Jean-Claude DELANOË
Eau-Assainissement	Jean-Claude DELANOË
Bâtiments économiques et logements intercommunaux	Philippe GUILLOT
Culture	Gabriel BELLANGER
Tourisme	Gabriel BELLANGER